

## Nom du Produit: Polyester (PET) Fils Monofilaments

---

Date de révision: 15.04.2009/Version 3.01/chw

Remplace la fiche datée du 26.03.2009/chw

### 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit: **Polyester 2GT (PET) Monofilaments**Fabricant et Fournisseur: **Monosuisse AG**  
Gerliswilstrasse 19  
CH - 6021 Emmenbrücke (Suisse)

No. de Téléphone: Centrale: +41 41 267 90 90

Fax.: +41 41 267 92 34

E-Mail: info@monosuisse.com

---

### 2. Identification des dangers

A l'état de nos connaissances à la date de mise à jour, le produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

Contact avec les yeux: Aucune irritation remarquable des yeux. Durant la manipulation des fils risque de préjudice mécanique.

Contact avec la peau: Irritation momentanée de la peau à cause de l'ensimage est possible après contact continu avec les fils.

Inhalation: Non spécifiquement concernée

Ingestion: Aucun inconvénient en cas d'ingestion d'une petite quantité.

---

### 3. Composition / informations sur les composants

**Nature chimique du polymère de base:** Polyester produit à l'aide de :

Acide téréphtalique ou téréphtalate de diméthyle et éthylèneglycol. [CAS Nr. 25038-59-9].

Quantité &lt; 0.1% de catalyseur.

Les fils mats contiennent max. 0.5 % d'oxyde de titane.

**Nature physique:** Fils continus, monofilaments, de différents titres (dtex) respectivement diamètres, écrus ou teints dans la masse en différentes couleurs.**Préparation sur le fil:**Normalement, le produit est traité avec une préparation, un ensimage. Les quantités typiques varient entre 0.02 % et 0.6 % selon le type et le titre des fils. Composition typique de l'ensimage: lubrifiants, émulsifiants, agents anti-électrostatiques.

---

### 4. Premiers secours

Contact avec les yeux: Non spécifiquement concerné.

Contact avec la peau: Non spécifiquement concerné. Traces d'ensimage peuvent être rincées avec de l'eau

---

---

## Nom du Produit: Polyester (PET) Fils Monofilaments

---

Date de révision: 15.04.2009/Version 3.01/chw

Remplace la fiche datée du 26.03.2009/chw

Toutefois, lors d'un incendie, le produit fondu peut provoquer des brûlures. Rincer abondamment avec de l'eau, **ne pas** retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau). Appeler un médecin.

Inhalation: Non spécifiquement concerné

Ingestion: Non spécifiquement concerné

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés: Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Déconseillés: Aucune restriction

Produits dangereux de décomposition: En fonction de la température et du taux d'oxygène disponible, les gaz de combustion contiennent des quantités variables de gaz toxiques comme monoxyde de carbone (CO), et produits de dégradation comme acétaldéhyde; éviter l'inhalation.

Protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome pour combattre les incendies dans des locaux mal aérés

ERI Carte No. 4-03 (cartes CEFIC pour l'intervention en situation d'urgence)

---

### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Dispersion accidentelle: Récupérer le produit au maximum. Risque de glissement. Produit ne présentant pas de risque particulier pour l'environnement. Elimination des déchets voir point 13.

---

### 7. Manipulation et stockage

Manipulation  
Protection contre l'incendie: Selon les standards industriels d'hygiène et de sécurité  
Eliminer les poussières et les produits volatils de l'ensimage par aspiration, ventilation ou aération. Tenir éloigné de sources d'ignition. Se prémunir de décharges électrostatiques.

Stockage: Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière pour les magasins de stockage. Tenir compte des conseils techniques pour obtenir une processabilité optimale.

---

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures de sécurité pour la manipulation du produit: Ne nécessite pas de mesure spécifique ou particulière, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

a) Protection respiratoire Eviter l'inhalation des fumées.

b) Protection des mains Une protection des mains contre une l'influence de l'ensimage ou influence mécanique est recommandée.

c) Protection des yeux Une protection des yeux contre une influence mécanique est recommandée.

d) Protection du corps Les standards de l'industrie textile ou polymère sont à respecter.

e) Limites d'exposition Limites d'expositions professionnelles non attribuées

---

**Nom du Produit: Polyester (PET) Fils Monofilaments**

---

Date de révision: 15.04.2009/Version 3.01/chw

Remplace la fiche datée du 26.03.2009/chw

---

**9. Propriétés physiques et chimiques**

Aspect:	Forme:	Fils continus monofilaments enroulés sur des bobines.
	Couleur:	blanc à l'état écru ou teint masse
	Odeur:	inodore ou faible odeur spécifique
Intervalle de fusion:	[°C]:	250 - 260
Point d'éclair:	[°C]:	350 - 400
Température d'auto inflammation:	[°C]:	env. 420.
Décomposition thermique:	[°C]:	à partir de 300°C. Une évaporation de l'ensimage peut intervenir à partir de 150°C
Limites d'explosion:		non explosible
Densité:	[g/cm <sup>3</sup> ]:	1.38 – 1.42
Pression de vapeur:		non applicable
Solubilité dans l'eau:		insolubles à l'eau
Teneur COV		< 1%

---

**10. Stabilité et réactivité**

Conditions à éviter:	aucune dans les conditions normales de stockage
Matières à éviter:	aucune dans les conditions normales de stockage
Produits de décomposition dangereux:	aucune dans les conditions normales de stockage
Gaz de combustion voir paragraphe 5.	

---

**11. Informations toxicologiques**

Le produit ne présente pas de risques de toxicité. Dans les conditions normales d'hygiène industrielle Monosuisse AG n'a aucune connaissance d'un préjudice de santé provoqué par le produit.

---

**12. Informations écotoxicologiques**

Le produit ne pose pas de problèmes spécifiques pour l'environnement à condition de l'élimination correcte des déchets.  
Selon sa nature chimique, le produit n'est pas écotoxique et difficilement biodégradable.

## **Nom du Produit: Polyester (PET) Fils Monofilaments**

---

Date de révision: 15.04.2009/Version 3.01/chw

Remplace la fiche datée du 26.03.2009/chw

---

### **13. Considérations relatives à l'élimination:**

En fonction des prescriptions applicables localement, le produit et le matériel d'emballage peuvent être éliminés comme déchets solides, ou incinérés dans une installation adaptée.

---

### **14. Informations relatives au transport**

Réglementations internationales:

Rail/route RID/ADR:

**non réglementé**

Voies aér. ICAO/IATA-DGR:

**non réglementé**

Voie maritime OMI/IMDG:

**non réglementé**

---

### **15. Informations réglementaires**

Classification et étiquetage:

Non concerné (réglementations CEE, EINECS et autres)

---

### **16. Autres informations**

*Cette fiche de sécurité respecte les règles de la directive 1907/2006/CEE du 18.12.2006, Annex II, bien que le produit décrit ne soit pas une substance dangereuse (voir article 31). Le but de cette fiche est de transmettre les principales caractéristiques physiques et les considérations les plus importantes concernant la sécurité, la toxicologie et l'écotoxicologie, ainsi que des conseils pour la manipulation, le stockage et le transport de produits destinés à des transformations textiles, techniques ou industrielles. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.*

*Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.*

*La fiche de sécurité ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions connues de lui, liées à l'utilisation du produit.*

*Pour les applications hors du commun, il est recommandé de demander un complément d'information de Monosuisse AG.*